



La planification familiale et la protection infantile

Un centre géré par le Conseil départemental des Yvelines accueille les habitants à Trappes.

Ces centre proposent :

Les consultations prénatales

Enceinte, vous pouvez faire suivre votre grossesse au centre ou à domicile par les équipes de sages-femmes et les médecins de la PMI. Outre le suivi médical, les équipes répondent aux questions que se pose la future maman concernant sa grossesse, l'arrivée du bébé à la maison ou l'allaitement maternel.

Les consultations des enfants de 0 à 6 ans gratuites

Les consultations de suivi des enfants de moins de 6 ans permettent de s'assurer du bon développement de l'enfant et de le vacciner. Les parents peuvent aborder avec les professionnels les questions relatives à la vie quotidienne de l'enfant : alimentation, hygiène, sommeil, apprentissage, etc.

Les consultations de planning familial

Elles vous permettent d'obtenir des informations sur la sexualité, la contraception, la fécondité, la pilule du lendemain, les maladies sexuellement transmissibles, le sida. Des consultations de gynécologie sont également proposées pour la prescription d'une contraception adaptée, le dépistage des maladies sexuellement transmissibles (MST) et le diagnostic de grossesse.

Vous pouvez aussi bénéficier :

- d'un accueil et d'une écoute à propos de difficultés familiales
- d'une médiation effectuée par un conseiller conjugal, à propos de difficultés dans votre couple.
- les consultations autour de l'interruption volontaire de grossesse.

Les conseillères conjugales proposent des entretiens avant et après une interruption volontaire de grossesse (IVG) et assurent l'accompagnement des femmes qui le souhaitent après une IVG.

Liens utiles

[Site du conseil départemental](#)

Contact

Centre de protection maternelle et infantile Hector-Berlioz
6, avenue Hector-Berlioz
Tél. : 01 30 13 13 27 - 0 801 801 078